

# **APPEL A CANDIDATURE REGLEMENT DE CONSULTATION RC**

---

Appel d'offres ouvert  
Procédure adaptée

Marché ordinaire passé selon – MAPA (L2123-1, R2123-1 à R2123-8)

Code : Commande Publique

**Rénovation énergétique d'un ensemble immobilier  
de 24 logements  
ENSM et cité scolaire Frison Roche  
74400 CHAMONIX MONT BLANC**

Date limite de réception des offres :  
**24/03/2025 à 18h00**

# SOMMAIRE

|                                                          |          |
|----------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. POUVOIR ADJUDICATEUR</b>                           | <b>2</b> |
| Nom et adresse de l'acheteur public                      | 2        |
| Représentant                                             | 2        |
| <b>2. OBJET</b>                                          | <b>2</b> |
| <b>3. TYPE DE MARCHE</b>                                 | <b>2</b> |
| Mode de passation                                        | 2        |
| Allotissement                                            | 2        |
| Lieu d'exécution des prestations                         | 2        |
| Nomenclature applicable au lot                           | 2        |
| <b>4. DUREE</b>                                          | <b>2</b> |
| <b>5. LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES DCE</b> | <b>2</b> |
| Retrait du DCE                                           | 2        |
| COMPOSITION DU DCE                                       | 3        |
| Modification de détails du DCE                           | 3        |
| <b>DEPOT DES PLIS ET CONTENU DU DOSSIER</b>              | <b>3</b> |
| Transmission d'un PLI                                    | 3        |
| Conditions                                               | 4        |
| Contenu du dossier de candidature                        | 4        |
| <b>6. ATTRIBUTION DES MARCHES</b>                        | <b>4</b> |
| <b>7. INFORMATION COMPLEMENTAIRE</b>                     | <b>5</b> |
| <b>8. TRIBUNAL COMPETENT</b>                             | <b>6</b> |

## 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

### NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR PUBLIC

Ecole nationale des sports de montagne – ENSM site de l'ENSA  
35, route du Bouchet  
74 401 Chamonix Cedex  
Tel : 04 50 55 31 30  
[sylvie.lecroart@ensm.sports.gouv.fr](mailto:sylvie.lecroart@ensm.sports.gouv.fr)

### REPRESENTANT

Manuel BRISSAUD, directeur général ENSM

## 2. OBJET

Travaux de rénovation énergétique d'un ensemble immobilier de 24 logements  
Ecole Nationale des Sports de Montagne et Cité scolaire Frison Roche

## 3. TYPE DE MARCHE

### MODE DE PASSATION

Le présent marché est un appel d'offre ouvert à procédure adaptée avec négociation conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique.

### ALLOTISSEMENT

Le présent marché comporte plusieurs lots.

### LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

ENSA – 98, route du Bouchet – 74101 Chamonix cedex  
CITE SCOLAIRE FRISON ROCHE – 100, route du Bouchet – 74101 Chamonix cedex

### NOMENCLATURE APPLICABLE AUX LOTS

Classification principale : 45262650-2 - 45421140-7

## 4. DUREE

**90 jours.**

L'offre ainsi présentée ne lie que si son acceptation est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

## 5. LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES DCE

### RETRAIT DU DCE

Les documents sont obtenus prioritairement par téléchargement sur le site internet :  
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi

d'éventuels compléments, précisions ou rectification Il appartient à chaque candidat de s'assurer du suivi de cette correspondance pour répondre sur la base d'un dossier conforme.

En cas de difficulté, le DCE peut être demandé à [sylvie.lecroart@ensm.sports.gouv.fr](mailto:sylvie.lecroart@ensm.sports.gouv.fr) qui le renverra dans les 6 jours.

## COMPOSITION DU DCE

Le DCE contient les pièces suivantes :

Il comprend :

- ✓ Le présent Règlement de Consultation (RC)
- ✓ L'acte d'engagement et ses annexes
- ✓ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- ✓ Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) relatif aux travaux
- ✓ Le calendrier général d'exécution
- ✓ Le Plan Général de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS)
- ✓ Le Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
- ✓ Le Plan d'Installation de Chantier
- ✓ Les plans des ouvrages à exécuter
- ✓ Les diagnostics amiante avant travaux
- ✓ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), par lot
- ✓ La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), par lot
- ✓ Le document unique de marché européen (Dume)

[Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux est téléchargeable](#) sur Legifrance.

## MODIFICATION DE DETAILS DU DCE

L'ENSA se réserve le droit d'apporter, au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

## DEPOT DES PLIS ET CONTENU DU DOSSIER

### TRANSMISSION D'UN PLI

Les candidats doivent transmettre leurs plis par voie électronique et seulement en cas de défaillance du système informatique sous format papier.

Le format papier doit porter les mentions suivantes :

**Offre pour le marché**

**Prestation**

**NOM DE L'ETABLISSEMENT**

ENSM

Sylvie LECROART

35, route du Bouchet BP24

74401 CHAMONIX Cedex

**NE PAS OUVRIR**

La date et l'heure limites de réception d'un pli sont fixées au plus tard :

**Le 24/03/2025 à 18h00**

**CONDITIONS**

La langue utilisée pour présenter les offres est le français.

L'offre financière est libellée en euro.

**CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier devra contenir les éléments décrits ci-dessous :

**ELEMENTS DE CANDIDATURE**

- ✓ Le Dume complété et signé

**ELEMENTS DE L'OFFRE**

Un projet de marché comprenant :

- ✓ L'**acte d'engagement** (AE) daté et signé
- ✓ Le **règlement de consultation** (RC)
- ✓ Les **cahiers des clauses particulières** (CCAP + CCTP) datés et signés
- ✓ La **Décomposition du Prix Global Forfaitaire** (DPGF) datée et signée
- ✓ Les **fiches techniques** des matériaux et matériels à mettre en œuvre
- ✓ Un **mémoire technique** présentant :
  - L'entreprise dont les effectifs et l'organigramme
  - La liste des références équivalentes
  - Son organisation et son offre administrative et technique détaillée au regard de la demande du présent marché

Le mémoire est obligatoire sous peine de nullité de l'offre.

**6. ATTRIBUTION DES MARCHES**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander aux candidats de préciser leur offre. Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de son offre prendront valeur contractuelle s'il est retenu.

Après avoir éliminé les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables, les autres offres sont triées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue. Pour attribuer le marché, le pouvoir adjudicateur retient l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur une pluralité de critères non discriminatoires qui sont pondérés par ordre décroissant.

La sélection de l'offre s'effectue conformément aux articles R2152-6 à R2152-8 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, au regard des critères suivants :

- **Organisation et compétences (40 points)** appréciées à partir des sous-critères suivants :
  - La valeur technique de l'offre
    - Qualité technique des produits (10 points)
    - Méthodologie de travail, moyens de sécurisation pour intervenir en site occupé (15 points)
  - Moyens humains développés pour répondre aux exigences de délais, de réactivité et de respect du planning, (10 points) ;
  - La valeur technique des prestations, au regard de l'organisation du chantier, notamment **la gestion des déchets de chantier** et des **qualifications des personnels intervenants**. (5 points) ;
- **Coût (60 points)**
  - Note = Moins disant / prix de l'offre x note maximale

L'Administration pourra demander aux candidats de préciser le contenu de leur proposition.

---

#### ATTRIBUTION

Après attribution, le pouvoir adjudicateur vérifie que l'attributaire répond aux conditions préalables à la signature du marché. Il avise alors par écrit les candidats non retenus et, après transmission au représentant de l'Etat des pièces nécessaires à l'exercice de son contrôle, notifie le marché à l'attributaire (délai de 1 mois environ).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déclarer à tout moment, tout ou partie de la procédure, sans suite.

---

#### DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE TITULAIRE DU MARCHE

Le marché ne peut pas être attribué au candidat retenu que sous réserve de la production, dans un délai de 8 jours suivant l'envoi de la demande du pouvoir adjudicateur, des documents énumérés ci-dessous, délivrés par les administrations ou organismes compétents. Ces documents peuvent avoir été fournis lors de la transmission du pli :

- ✓ RIB
- ✓ KBIS
- ✓ Attestation d'assurance
- ✓ Attestation de régularité fiscale
- ✓ Attestation semestrielle sociale (URSAFF ou autre)
- ✓ Les documents manquants au dossier de candidature le cas échéant
- ✓ L'acte d'engagement original daté et signé

#### 7. INFORMATION COMPLEMENTAIRE – VISITE DE SITE

Le candidat doit poser ses questions en priorité via le lien affiché sur l'avis concerné sur internet au plus tard 12 jours ouvrés avant la date limite de réception des offres.

**La visite de site est obligatoire** pour les lots **1, 2, 3, 4, 5**, le candidat doit se rapprocher du contact ci-dessous pour déterminer le jour et l'horaire.

Contact : [sylvie.lecroart@ensm.sports.gouv.fr](mailto:sylvie.lecroart@ensm.sports.gouv.fr).

## 8. TRIBUNAL COMPETENT

Si un différend survenait à l'occasion de l'exécution du présent marché, les parties s'efforcent de le régler à l'amiable.

En cas de litige, le tribunal compétent est :

Tribunal administratif de Grenoble  
2, place de Verdun  
BP 1135  
38 022 Grenoble cedex